

Le texte littéraire en classe de français langue étrangère (FLE)

Renata Aiala¹

Renato de Mello²

Résumé : Ce travail a pour but de réfléchir sur quelques moyens possibles pour mieux approcher les textes littéraires en classe de FLE dans nos jours. Dans un rapport d'interface et de confluence, on présente d'abord le parcours de la « linguistique littéraire », à partir des contributions des chercheurs tels que Saussure (1916), Chomsky (1977), Ducrot (1984), Bakhtine (1970), Jakobson (1969), Benveniste (1966, 1974), Barthes (1984), Compagnon (1998) et Maingueneau (1990). Ensuite, on propose quelques réflexions sur l'enseignement de la langue française en général, à partir des études de Courtillon (2003), Cuq & Gruca (2008), entre autres, et sur l'enseignement de la littérature en classe de langues, des possibilités de méthodologies pour des apprenants de FLE de tous les niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (désormais CECRL) à partir de recherches d'Albert & Souchon (2000), Dufays et al. (2005) et Rouxel (1996) parmi d'autres auteurs. On présente aussi certains problèmes issus de ces méthodologies et quelques inquiétudes professionnelles par rapport à ce thème.

Mots-clés : Textes littéraires. Langue Française. Didactique de FLE.

The literary text in classe FFL

Abstract: With this paper we aim to reflect on some possible ways to better approach literary texts in French classes as a foreign language (FLE – *Français Langue Etrangère*) nowadays. In a confluence and interface rapport, we first present a "literary linguistics" path with some contributions of researchers such as Saussure (1916), Chomsky (1977), Ducrot (1984), Bakhtin (1970), Jakobson (1969), Benveniste (1966, 1974), Barthes (1984), Companion (1998) and Maingueneau (1990). Then, we propose some reflections on teaching French as a foreign language in general, based on Courtillon (2003) Cuq & Gruca (2008) studies, teaching literature in language classes, and several FFL methodologies possibilities for all level learners from the European Common Frame of Reference for Languages (CEFR) based on the studies of Albert & Souchon (2000) Dufays et al. (2005) and Rouxel (1996) among others. We also present some issues found on these methodologies and some professional concerns about them.

Keywords: Literary texts. French language. Didactics of FLE.

1. Pour une « linguistique littéraire »

Linguistique et Littérature, une interface non seulement possible mais réelle. Par contre, encore aujourd'hui on discute si (et comment) on doit travailler des textes littéraires dans une classe de français langue étrangère (désormais, FLE), et surtout s'il y a des approches spécifiques capables de transcender ce qui serait l'existence d'une frontière entre linguistique et littérature.

¹ Mestre e doutoranda em Linguística pela UFMG – Professora Assistente I da Universidade Federal da Bahia (UFBA). E-mail: demello.renata@gmail.com

² Doutor em Linguística – Professor Associado IV da Universidade Federal de Minas Gerais (UFMG). E-mail: ufmgrenato@gmail.com



Si des concepts *propres* aux Sciences du Langage sont appliqués à des divers et à des différents objets sociaux résultants de l'interaction langagière, ce n'est pas possible de penser que cette discipline ne s'intéresse pas par l'analyse des résultats d'une des pratiques discursives les plus anciennes du monde : la Littérature. Au contraire, on constate qu'il y a un vif et croissant intérêt des chercheurs et des professeurs de FLE à travailler sur des manifestations de ce type spécifique de langage, dans une perspective qui n'exclue pas l'absorption réciproque des deux disciplines : la Linguistique et la Littérature.

Mais notre objectif dans cette introduction est tout simplement celui d'esquisser, ainsi que de façon superficielle, le parcours de la linguistique contemporaine, en présentant ceux qui ont contribué, direct ou indirectement, et qui contribuent encore aujourd'hui, pour les confluences et les interfaces entre la Linguistique et la Littérature et aussi pour l'enseignement/apprentissage de la littérature en classe de FLE.

On commence par Saussure (1916), qui perçoit la langue comme un produit social de la faculté du langage fondé sur les nécessités de communication. La langue, selon le chercheur, appartient à tous les membres d'une communauté, est extérieure à l'individu, qui ne peut ni la créer, ni la modifier. La question synthèse qu'on doit poser ici c'est : si le signe linguistique est arbitraire et l'arbitraire est dans le fait qu'un signe s'applique à un élément donné de la réalité, la littérature ne serait-elle pas elle aussi une connexion qui signifie, qui représente quelque chose entre la langue et le monde ? Pour Chomsky (1977), la langue est vue non en tant que *produit*, mais en tant que *compétence*. L'auteur déplace les limites entre *langue* et *parole* à travers les concepts de *compétence*, *créativité* et *performance*.

La recherche à propos de ce qu'on comprend par signification nous amène à d'autres questions : comment la signification prend forme et comment elle change les sens quand elle est transposée à l'univers littéraire ? On constate aisément que la signification c'est la raison d'être et la essence même de n'importe quel discours et elle peut utiliser comme moyen d'expression un mot, une phrase, un paragraphe, un chapitre, un livre, etc.

Petit à petit, donc, on s'aperçoit que la Linguistique n'aurait pas besoin ou ne devrait pas se pencher seulement sur le système de la langue, avec toutes ses règles, c'est-à-dire avec le système abstrait des formes. Pour connaître la langue il faut rechercher tout le processus, c'est-à-dire, toute la situation de communication y inclus évidemment non seulement l'énoncé mais aussi



l'interaction verbale, toutes les conditions de l'énonciation, les univers de production et de réception de l'énoncé, avec ses multiples sujets, l'espace, le temps, le texte, le contexte, le paratexte.

La linguistique de l'énonciation a eu comme précurseur Bakhtine (1970), Jakobson (1969) et Benveniste (1966, 1974). Le langage, dans la perspective de cette théorie, n'est plus seulement un instrument externe de la communication et de transmission de l'information ; il devient une forme d'activité entre les protagonistes de l'acte de communication et par / dans le discours.

Bakhtine (1970) met en question une linguistique préoccupée des faits de la langue en détriment de l'activité du langage, ce qui implique, de façon indissoluble, les sujets parlants. L'auteur voit l'énonciation comme un produit de l'interaction des individus socialement organisés et, bien entendu, en interaction. Le langage et le sujet parlant dépassent la simple unité pour arriver à la multiplicité, dans un cadre communicationnel qui privilégie aussi la diversité, la différence, l'altérité, le dialogisme, la polyphonie, etc. Dans cette perspective, l'auteur propose de comprendre la Littérature, genre second, en tant que phénomène esthétique complètement articulé au contexte culturel dans son sens plus large.

Selon Barthes (1984, p. 201), « Jakobson a fait un très beau cadeau à la littérature. Il lui a donné la linguistique ». Jakobson a été un chercheur conscient de l'interface entre la Linguistique et la Littérature. Barthes croit à cette confluence et la défend. Encore selon Barthes (1984, p. 203), « un linguiste sourd à la fonction poétique, comme un spécialiste de la littérature indifférent aux problèmes et ignorant des méthodes linguistiques, sont d'ores et déjà, l'un et l'autre, de flagrants anachronismes. »

Barthes a aussi une opinion ferme sur Benveniste :

Il a le courage de déplacer délibérément la linguistique au départ d'un mouvement très vaste et d'y deviner déjà le développement futur d'une véritable science de la culture, dans la mesure où la culture est essentiellement langage.

[...] il n'hésite pas à noter la naissance d'une nouvelle objectivité, imposée au savant par la nature symbolique des phénomènes culturels ; loin d'abandonner la langue au seuil de la société, comme si elle n'en était qu'un outil, il affirme que 'c'est la société qui commence à se reconnaître comme langue'. (BARTHES, 1984, p. 206)



On voit naître, alors, la *Linguistique de l'énonciation*, qui a ses origines dans l'analyse des *embrayeurs* (*shiffters*), étudiés par Jakobson, dans les *performatifs*, développés par Austin et dans la catégorie de *personne*, élaborée par Benveniste. A partir des études de ces chercheurs qui ont instauré un nouveau point de vue sur la langue, le langage et le discours, on voit de façon plus claire que le rapport entre l'activité du sujet parlant et la langue n'est pas une exclusivité de certaines classes de signes, mais que ceux-ci constituent à peine quelques exemples plus classiques et plus frappants de la présence du sujet dans l'activité linguistique.

Quand Benveniste analyse l'acte de produire un énoncé et non plus seulement le texte énoncé, il finit par introduire dans les études linguistiques la notion de subjectivité, c'est-à-dire la capacité du locuteur de se proposer comme sujet de son discours. Dans l'énonciation, le sujet montre son identité, son *ethos* et sa subjectivité, et celle-ci se fait voir dans le langage, vu qu'elle en est constitutive.

Ducrot (1984), reprend le concept de *dialogue*, développé par Bakhtine, pour montrer, selon la perspective de la Sémantique de l'énonciation, comment, dans un même énoncé isolé, il est possible de détecter plus d'une voix. Le chercheur part du présupposé que le sens de l'énoncé fournit des indices de celui qui le compose : le locuteur, le sujet parlant et l'énonciateur, qui ont comme correspondants littéraires : le narrateur et le personnage (ceux qui parlent) et l'auteur (celui qui crée, qui invente, qui imagine) et les centres de perspectives (ceux qui voient) respectivement.

On aperçoit, ainsi, qu'il y a eu, d'une certaine façon, un déplacement dans le cadre de réflexions des études sur le langage, de l'énoncé vers l'énonciation, et que cette approche aborde aujourd'hui beaucoup plus les questions liées à l'interaction, à la subjectivité, à l'interlocution, enfin, aux questions spécifiques qui déterminent la production et l'interprétation faites par des sujets qui participent de l'univers des pratiques de langage contextualisées.

Dans nos jours, on constate l'existence d'un mouvement dans les études sur le langage qui consiste en un glissement dans la *Linguistique de l'énonciation* vers une *Linguistique littéraire*, qui se dédie à la matérialité du texte, en allant plus loin, à partir des catégories théoriques cruciales, comme par exemple, les sujets du langage, l'énonciation, le discours, l'inter-discours, le contrat de communication, le genre, l'espace, l'ethos, le pathos et le logos.

Compagnon (1998), résume le discours sur la littérature en quelques notions



fondamentales : la définition de l'objet (qu'est-ce que la littérature ?), le rapport de cet objet avec les sujets (auteur, lecteur), avec la réalité (univers social, contexte) et avec le langage (univers discursif, textuel). Ces points fondamentaux travaillés par Compagnon pour aborder le texte littéraire sont exactement les mêmes utilisés par l'Analyse du Discours pour traiter n'importe quel texte.

Avec des contributions issues de la Linguistique, on peut aborder le texte littéraire selon ses conditions d'émergence, les pratiques de lecture, les cadres historiques et sociaux de la réception, les conditions matérielles d'inscription et de circulation des énoncés, la paratopie de l'auteur et la scène de l'énonciation, enfin, le contrat littéraire avec toutes ses spécificités y inclus les discours produits par les diverses institutions qui contribuent pour évaluer et donner de la légitimité et des sens à la production ainsi qu'à la réception des œuvres littéraires. Dorénavant, on voit que c'est possible aborder, étudier un texte littéraire, l'analyser en cherchant ses intentions, sa réalité, sa réception, sa langue, son histoire et sa valeur à partir de sa structure textuelle, communicative, énonciative, stylistique, sémantique, discursive.

Barthes a été un autre chercheur qui a énormément contribué pour la confluence entre la Linguistique et Littérature. Il n'arrive pas à élaborer une théorie sur le discours littéraire mais il met en cause des points importants à propos des certaines particularités de ce genre. Le concept de texte, pour Barthes, dépasse l'univers littéraire et arrive au domaine de la Sémiologie et des Etudes du Langage. Le texte littéraire devient un acte de langage.

Le langage littéraire assume des aspects de représentation et de démonstration. A travers ce langage, on peut réfléchir sur la langue elle même avec beaucoup plus de liberté. Le langage littéraire permet aux mots d'assumer une vie distincte, avec des nouvelles significations différentes de celles usuellement attribuées. Le langage devient quelque chose de *savoureux*. Tandis que dans le discours scientifique le langage se voit comme droit et raide, qui ne permet pas d'ambiguïtés ; dans le discours littéraire, les mots acquièrent de nouveaux sens et de nouvelles représentations.

Eco (1979) et Iser (1985) ont dédié une partie de leurs recherches à la réception du texte, c'est-à-dire à l'importance du lecteur, celui qui aide l'auteur à faire fonctionner cette *machine paresseuse* : le texte littéraire. Dans ce sens, Eco et Iser nous emmènent dans cet univers de la construction discursive, en nous montrant que c'est possible et salutaire être un lecteur capable



d’agir, d’interagir avec le texte littéraire, capable d’utiliser des dispositifs de communication mis en fonctionnement par le texte.

Selon Maingueneau (1990, 2004), l’œuvre littéraire, ainsi que n’importe quel énoncé, implique une situation d’énonciation. Cependant, on ne peut pas, selon lui, rester seulement dans la genèse ou dans les dispositifs de communication de l’œuvre. On n’en peut pas non plus rester à l’extérieur de l’acte de communication littéraire. L’énonciation littéraire, pour Maingueneau, n’échappe pas à la règle commune de l’énonciation, mais elle exige des conditions de production très particulières, cela veut dire qu’elle ne peut pas être considérée comme un échange linguistique commun. On voit le texte littéraire comme un acte de communication dans lequel le dit et le dire, le texte et son contexte sont indissociables.

Cependant, il faut remarquer qu’un critique littéraire est avant tout un critique ainsi que le texte littéraire est avant tout un texte. Pourtant, les professeurs et les élèves en classe de FLE ne sont-ils pas, eux aussi, des critiques ? Quand on est concerné par le phénomène littéraire, quand on aborde un roman, un conte, un poème, une pièce de théâtre, par exemple, et on utilise des moyens qui n’appartiennent pas à ce phénomène pour y arriver... et quand on fait le contraire, c’est-à-dire on utilise des moyens, des instruments propres de la littérature pour traiter des questions non littéraires, qu’est-ce qu’on fait ? De la critique littéraire ? De l’analyse du discours ? Tous les deux sont des discours sur des discours : meta-critique, meta-analyse, meta-texte, raison pour laquelle la critique littéraire et l’analyse du discours se montrent en tant que lecture autre, toujours autre, différente du texte littéraire cible, différente de soi même parce qu’aucune critique, littéraire ou pas, et aucune analyse du discours, littéraire ou pas, peut se prétendre unique et définitive.

L’attitude subjective et romantique de prendre un texte littéraire comme source d’émotions et, dans une attitude objective, le voir comme un objet d’étude scientifique, dans lequel on va dévoiler ses structures pour révéler les mécanismes de création et d’objectivation en tant qu’œuvre littéraire c’est quelque chose de paradoxal, mais qui peut compléter et compléter les approches d’un texte littéraire en classe de FLE. Le succès de cette action dépendra de la possibilité ou de l’impossibilité de concilier ce paradoxe.

2. La littérature en classe de FLE



Les rapports entre l'enseignement de FLE et la littérature sont historiquement marqués par un mouvement de va-et-vient qui oscille entre le naturel et l'artificiel, le permis et l'interdit, l'intérêt et la méfiance. Il y a eu un temps où l'analyse du texte littéraire était presque une condition *sine qua non* dans l'enseignement du FLE. À cette époque, l'approche se limitait à la lecture et à la traduction des œuvres littéraires. Ensuite, dans un autre moment dans l'histoire de la didactique du FLE, on ne s'intéressait plus beaucoup aux textes littéraires, vu que cela ne s'agissait pas du « langage ordinaire ». Dans nos jours, à la recherche d'un certain équilibre dans l'approche des textes littéraires dans les classes de FLE, on essaye de faire attention pour ne pas les banaliser ni les sacraliser.

La Littérature certes est à la fois une institution et un moyen efficace d'utilisation de la langue, du langage pour la communication. Elle est une pratique discursive parmi d'autres, mais privilégiée et particulièrement intéressante. Ainsi, des textes littéraires ne doivent pas être abordés en classe de FLE comme n'importe quel autre texte, étant donné son statut, sa fonction sociale spécifique, sa grande plasticité et sa disponibilité, parmi d'autres caractéristiques. Le texte littéraire peut donc jouer un rôle important dans l'enseignement du FLE, car l'étude de l'un donne souvent à connaître quelque chose du fonctionnement de l'autre.

Les textes littéraires, avec toute leur diversité, peuvent devenir un instrument important d'acquisition et de perfectionnement de la langue et peuvent rendre les plus grands services sur le plan pédagogique. Cela implique de donner aux textes littéraires une place assez importante dans le processus d'apprentissage du FLE. Autrement dit, utiliser des textes littéraires en classe de FLE signifie qu'on les considère comme un outil et aussi comme un objet d'apprentissage.

Si jadis l'enseignement – avec ses manuels et ses méthodes audio-visuelles –, a presque banni la littérature de la classe de FLE, aujourd'hui, les rapports entre eux semblent être bien réglés. L'utilisation du texte littéraire y témoigne à l'évidence de la réintégration de ce domaine dans le champ d'étude de la didactique. Des textes littéraires en classe de FLE paraissent particulièrement appropriés, vu que la langue travaille et est travaillée. La langue et la littérature maintiennent une relative autonomie par rapport aux conditions de production et de réception, elles (s')élaborent et (se) transmettent les mythes et les rites sociaux, proposent des sens, (ré)signifient le monde et, par conséquent, nous-mêmes.



3. Certaines inquiétudes de l'enseignant

Il va sans dire que plusieurs questions relatives à l'enseignement de la littérature en classe FLE inquiètent les professeurs :

- Parmi la multiplicité de genres littéraires, leur diversité, on se demande le(s)quel(s) choisir pour travailler en classe de FLE ? Des romans, des poésies, des pièces de théâtre, des contes, des journaux intimes, des fables, des bandes dessinées ?
- Quelle école littéraire privilégier ? Le Romantisme, le Naturalisme, le Baroque, le Classicisme, le Modernisme ?
- Si on considère l'importance de la francophonie en classe de FLE, quelle littérature choisir ? La française, la québécoise, l'africaine d'expression française ?
- Parmi tant d'auteurs francophones, le(s)quel(s) choisir ? Les plus connus ? Ceux qui appartiennent à la littérature universelle, à la littérature nationale ou à la locale ?
- Par rapport à la chronologie de l'histoire littéraire, quelle période privilégier ? La littérature plus actuelle, la contemporaine ou celle du passé ?
- Quel niveau de connaissance de langue on doit exiger au moment d'introduire les apprenants dans des textes littéraires ? Un niveau avancé, dès le début de l'apprentissage de FLE ?
- Quelles approches utiliser pour travailler des textes littéraires dans l'enseignement de FLE ? Avec quels objectifs ? Avec quels instruments ?
- Enfin, quelles stratégies choisir pour aider les apprenants à développer des compétences pour travailler des textes littéraires en classe de FLE ?

Répondre à ces questions, décider quoi faire, que choisir, voilà de grands défis. Par contre, si les questions et les défis sont multiples et complexes, quelques propositions d'approche et d'exploitation des textes littéraires en classe de FLE s'avèrent sérieuses et prometteuses. Dans la suite, on y présente quelques unes.

4. Le texte littéraire et le plaisir du texte



Selon Barthes (1973), le plaisir du texte est l'objectif premier de la lecture. Au delà du plaisir, il faut tenir compte les stratégies d'exploitation du texte et aussi l'appréhension du discours/texte littéraire d'une manière qui ne soit pas réductrice. Dans une classe de FLE le but n'est pas de former des spécialistes en littérature, mais plutôt des lecteurs éclairés de textes et de discours variés (littéraires et autres) produits en langue française.

On peut envisager, à propos du texte littéraire, des démarches différentes, diversifiées selon sa complexité et aussi le niveau de l'apprenant. Mais, de façon générale, pour développer des compétences chez l'apprenant, il est nécessaire de faire exercer la compréhension/interprétation des textes les plus variés et provenant de sources diverses.

Comme exemple d'approche, on peut proposer des lectures expliquées, des dictées préparées, ou encore des brèves observations sur la grammaire et le vocabulaire et aussi des exercices de conversation à partir du texte cible. On peut en faire des pré-lectures, explorer l'appareil paratextuel tels que la couverture et ses images, le titre, etc. Dans la suite, on peut en faire une approche globale, moment où on pose des questions aux apprenants: qui, quoi, où, à qui, quand, comment, pourquoi – à fin d'avoir une perception de l'ensemble du texte. Ensuite, on propose de faire des études plus approfondies, à la recherche des spécificités langagières, textuelles, sociodiscursives du texte littéraire.

Pour cela, l'analyse du discours peut s'avérer alors très efficace dans l'abordage de textes littéraires en classe de FLE. Dans cette approche, on peut traiter l'ensemble des conditions dans lesquelles se réalise l'acte de communication littéraire, comme, par exemple, chercher des traits identitaires qui définissent le sujet de cet acte, c'est-à-dire travailler les instances communicatives et situationnelles, telles que l'auteur et le lecteur empiriques; les instances textuelles telles que le scripteur et le lecteur modèle; et les instances intra-textuelles, telles que le narrateur et les personnages. Avec des outils proposés par l'analyse du discours, c'est possible de considérer la pertinence des contraintes matérielles qui déterminent cet acte, sa finalité. Cette approche permet d'affiner les représentations du fait littéraire en clarifiant les échelons de compétences qui sous-tendent les conditions de production et de réception du texte littéraire en l'abordant autrement de ce qui est fait au jour le jour. Enfin, l'analyse du discours rend un peu



plus facile et d'une façon innovatrice reconnaître la richesse et la complexité de toute forme de communication y compris évidemment le texte littéraire.

L'enseignant peut/doit être l'organisateur et le gestionnaire des formations, une espèce de conseiller, de guide. Son rôle est plutôt celui de montrer comment et avec quels outils il est possible de construire des sens à partir du texte littéraire cible. On arrive alors à une coconstruction du savoir et du savoir faire. Ce n'est pas conseillé, par exemple, de corriger l'apprenant à chaque faute. On n'intervient que pour le faire reformuler ou préciser ce qui n'est pas compréhensible. Personne n'est plus le dépositaire du sens du texte. Autrement dit, on est chargé d'indiquer les chemins à suivre pour y parvenir et les éclairages proposés visent à fournir les moyens d'adopter une position médiatrice minimale entre le texte littéraire et l'apprenant, en privilégiant les activités qui laissent l'initiative à ce dernier.

Considérations finales

Même avec toutes ces propositions, on peut se demander, en guise d'une conclusion, s'il existe vraiment une didactique du texte littéraire en FLE. Jusqu'à un passé récent, on se servait des textes littéraires en classe de FLE pour étudier la grammaire, pour en écrire un résumé, pour caractériser les personnages et la vie de l'auteur, pour montrer son appartenance à une école, à un mouvement ou à un genre littéraire. Mais, dans nos jours, on sait bien que l'essentiel du texte littéraire n'est pas là, où, au moins, n'est plus seulement là. On est davantage préoccupé, attentif en concilier langue et texte littéraire, vu que celui-ci contient l'expression d'une langue, d'une mentalité, d'une culture, d'une civilisation et aussi d'une esthétique. Langue et littérature permettent, ainsi, d'enrichir, de s'enrichir, de donner des nouvelles allures à l'enseignement du FLE.

Références

ALBERT, M-C. & SOUCHON, M. *Les Textes littéraires en classe de langue*. Paris : Hachette, 2000.

BAKHTINE, M. *La Poétique de Dostoïevski*. Paris: Seuil, 1970.



- BARTHES, R. *Le plaisir du texte*. Paris : Seuil, 1973.
- BARTHES, R. *Le bruissement de la langue. Essais Critiques IV*. Paris : Seuil, 1984.
- BENVENISTE, É. *Problèmes de linguistique générale I*. Paris: Gallimard, 1966.
- BENVENISTE, É. *Problèmes de linguistique générale II*. Paris: Gallimard, 1974.
- CHOMSKY, N. *Réflexions sur le langage*. Paris: Flammarion, 1977.
- CICUREL, F. *Lectures interactives*. Paris: Hachette, 1991.
- COMPAGNON, A. *Le démon de la théorie : Littérature et sens commun*. Paris : Seuil, 1998.
- COURTILLON, J. *Comment élaborer un cours de FLE*. Paris: Hachette, 2003.
- CUQ, J-P et GRUCA, I. *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble, 2008.
- DUCROT, O. *Le dire et le dit*. Paris: Minuit, 1984.
- ECO, Umberto. *Lector in Fabula*. Paris : Seuil, 1979.
- DUFAYS, J-L, GEMENNE, L., LEDUR, D. *Pour une lecture littéraire : histoire, théories, pistes pour la classe*. Bruxelles : De Boeck, 2005.
- ISER, W. *L'acte de lecture : théorie de l'effet esthétique*. Paris: Seuil, 1985.
- JAKOBSON, R. *Essais de linguistique générale*. Paris: Minuit, 1969. LANCIEN, T.
et DE CARLO, M. *L'interculturel*. Paris: CLE International, 1998.
- MAINGUENEAU, D. *Pragmatique pour le discours littéraire*. Paris: Bordas,
1990. MAINGUENEAU, D. *Le discours littéraire*. Paris : Armand Colin, 2004
- MOIRAND, S. *Situations d'écrit*. Paris: CLE international, 1979.
- ROUXEL, A. *Enseigner la lecture littéraire*. Rennes : Presses universitaires de Rennes,
1996. SAUSSURE, F. *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot, 1916.
- TAGLIANTE, C. *La classe de langue*. Paris: CLE International, 2006.

Recebido: 06.07.2015
Aceito: 17.08.2015

